

Chargé(e) de récolement – Vacation

Fonction

Chargé(e) de récolement. Poste ouvert uniquement aux contractuels

Service

Département de l'inventaire, de la diffusion et de l'histoire des collections

Lieu

Poste basé au Château-musée de l'Empéri à Salon-de-Provence (13), et non au musée de l'Armée.

Description de L'employeur

Parmi les musées parisiens les plus fréquentés, avec plus de 1,2 million de visiteurs en moyenne ces cinq dernières années, le musée de l'Armée propose au public de découvrir l'Hôtel des Invalides et son célèbre Dôme, qui abrite le tombeau de Napoléon Ier et de parcourir l'histoire de France à travers ses collections. L'établissement, créé en 1905, conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces, de l'âge du bronze au XXI^e siècle. Visites guidées et ateliers pédagogiques, expositions temporaires, conférences et colloques, cinéma, animations, concerts et événements sont organisés durant toute l'année.

Description des missions

Le/la chargé(e) de récolement est rattaché au département de l'Inventaire, de la Diffusion et de l'Histoire des collections (DIDH), qui relève du service de la recherche, de la diffusion et de la valorisation des collections (SRVD).

Le département assure la gestion de l'inventaire réglementaire, la gestion centralisée des acquisitions et des dépôts, les recherches de provenance, ainsi que l'administration et la gestion de l'outil de gestion des collections et du portail des collections. L'équipe du département est composée de six personnes.

Au sein du département de l'Inventaire, de la Diffusion et de l'Histoire des collections, le/la chargé(e) de récolement assure le récolement décennal des collections du Musée de l'Armée en dépôt au Château-musée de l'Empéri, à Salon-de-Provence, ainsi que son suivi, en lien avec les équipes du musée de l'Armée et du Château-musée de l'Empéri. Le musée de l'Empéri est l'un des musées municipaux de Salon-de-Provence.

Le socle de la collection du musée de l'Empéri se compose de la collection de militaria rassemblée par Raoul et Jean Brunon (5844 pièces), achetée par le musée de l'Armée et déposée à Salon-de-Provence lors de la création du musée en 1967. La collection s'est depuis enrichie : les acquisitions effectuées entre 1967 à 2010 entrent dans le cadre de la convention qui a lié les deux institutions. Ces pièces sont

considérées comme étant également propriété du musée de l'Armée, et déposées au musée de l'Empéri. Le nombre total de pièces est estimé à 8 000 objets.

Sous la responsabilité de la cheffe du département, de la conservatrice responsable du département du XIXe siècle et de la symbolique, et du chargé de la gestion des dépôts, le/la chargé(e) de récolement assure :

- La poursuite des opérations physiques de récolement des items appartenant au musée de l'Armée déposés au Château-musée de l'Empéri, en lien avec les équipes du Château-musée de l'Empéri : collection Brunon, dépôts hors Brunon, acquisitions entre 1967 et 2010 appartenant statutairement au musée de l'Armée, objets dont le statut est incertain.
- Définir et/ou mettre à jour au besoin la méthodologie de récolement, en lien avec les équipes du musée de l'Armée et celles du Château-musée de l'Empéri.
- Effectuer des recherches documentaires dans les archives et documentation internes et externes au musée de l'Armée et au Château-musée de l'Empéri.
- Rédiger et/ou corriger les procès-verbaux pour chaque campagne de récolement, en lien avec les équipes du musée de l'Armée et celles du Château-musée de l'Empéri.
- Faciliter les échanges scientifiques et la communication entre les équipes du musée de l'Armée et celles du Château-musée de l'Empéri.
- Assurer le contrôle de la qualité et être le garant de la conformité des opérations de récolement aux standards du musée de l'Armée et du ministère de la Culture.
- Contrôler la qualité des données issues du récolement et saisies dans l'outil de gestion des collections du musée de l'Armée, ainsi que de leur conformité à la charte de saisie de l'outil. Veiller au bon archivage de toute la documentation concernant le récolement.
- Contribuer à la réflexion sur les opérations de post-récolement des collections, et à leur mise en œuvre une fois l'intégralité des collections déposées par le musée de l'Armée récolées.

Profil

- Master 2 en histoire et/ou histoire de l'art et/ou gestion du patrimoine culturel. Une connaissance du domaine du militaria serait appréciée.
- Connaissance de la législation et de la réglementation relative aux musées
- Connaissance du paysage muséal et des institutions militaires
- Maîtrise des outils documentaires informatisés
- Maîtrise des techniques de recherches documentaires
- Maîtrise des techniques de manipulation des objets
- Rigueur et méthode ; excellente organisation
- Aptitude au travail en équipe, au partage des informations et à la prise de décision collective
- Sens du dialogue et de l'écoute

Durée et dates souhaitées

Vacation jusqu'au 31 décembre 2022. Prise de poste dès que possible

Rémunération

Rémunération : Selon réglementation en vigueur

Modalités de candidature

Les candidatures sont à envoyer à Mathilde Benoistel, cheffe du département de l'Inventaire, de la Diffusion et de l'Histoire des collections, avec copie à Clotilde Forest, adjointe à la cheffe du département de l'Inventaire, de la Diffusion et de l'Histoire des collections, uniquement par mail aux adresses suivantes : mathilde.benoistel@musee-armee.fr et clotilde.forest@musee-armee.fr.